

**CIRCONSCRIPTION DE MONTFORT**

**ECOLE PUBLIQUE**

primaire

La Rose des Vents, Boisgervilly

**ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

**Réunion du : 28 mars 2023**

*Adresser :*

*1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription*

*1 exemplaire au Maire*

<b>NOM</b>	<b>PRESENT</b>	<b>EXCUSE</b>
Directeur de l'école - Président : Mme DONNART Hélène	X	
<b>Professeurs de l'école</b>		
Mme BISSON Marine	X	
Mme DA COSTA Camille	X	
M ROUGER Mickaël	x	
Mme GLOAGUEN Séverine	X	
Mme BERNEDE Sabine	X	
Mme TERTRAIS Aurélie	X	
Mme LEFEUVRE Claudine	X	
M ROLLAND MARMIER Mathieu	X	
Mme GOVEN Isabelle	X	
Mme MASSART Carole	x	
<b>Représentant du R.A.S.E.D. :</b>		
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>		
M TANGUY Yohann	X	
M GRELICHE Pascal	X	
Mme THOUAULT Sandrine	X	
Mme DUTIGNY SILVA Nathalie	X	
Mme COLLOC Audrey	X	
M LALLEMENT Jérémy	X	
Mme GILBERT Sylvie		X
Mme DERENNES Floriane	X	
Mme VERGER Elodie	X	
<b>Représentants des parents d'élèves suppléants :</b>		
Mme BARREAU Nathalie	x	
Mme TREGOUET Sophie	x	
Mme DAVID Manon	x	
<b>Inspecteur de l'Education nationale : Mme MARSIA Danielle</b>		X
<b>Maire de la commune ou son représentant : M. PIEDVACHE Bernard</b>	x	
<b>Conseiller municipal : Mme BROUCK Sylvie</b>	x	
<b>Délégué départemental de l'Education nationale :</b>		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
<b>Membre du R.A.S.E.D. :</b>		X
<b>Médecin scolaire :</b>		X
<b>Infirmière scolaire :</b>		X
<b>Assistante sociale :</b>		
<b>A.T.S.E.M.</b>		
Mme LE CORRE Nathalie		x
Mme PIEDVACHE Gwenola		X
Mme VITRE Marie France		X
<b>Personnel municipal (cantine)</b>		
Mme LOCHOUARN Stéphanie		X
Mme ROBERT Delphine	x	
Mme GOMEZ Angélique		x
<b>Invitée : Mme GOURLAY Présidente APE</b>	x	

Ordre du jour	Données du problème, informations Décisions et/ou conclusions																														
<p>1.</p> <p>Bilan des effectifs.</p> <p>Prévision des effectifs</p> <p>10mn</p>	<table border="1" data-bbox="395 331 1549 591"> <thead> <tr> <th></th> <th>TPS</th> <th>PS</th> <th>MS</th> <th>GS</th> <th>CP</th> <th>CE1</th> <th>CE2</th> <th>CM1</th> <th>CM2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022</td> <td>0</td> <td>27</td> <td>19</td> <td>29</td> <td>27</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>30</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>0</td> <td>21</td> <td>27</td> <td>19</td> <td>30</td> <td>27</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table> <p>4 arrivées en décembre suivies d'1 départ en GS, 1 départ en CP, et maintien des deux arrivées en CE1.</p> <p>EFFECTIFS 2023 : 213</p> <p>Les effectifs pour l'année à venir : cf. Tableau ci dessus</p> <p>13 nouvelles familles ; 14 départs de familles</p>		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	2022	0	27	19	29	27	29	30	30	29	2023	0	21	27	19	30	27	29	30	30
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2																						
2022	0	27	19	29	27	29	30	30	29																						
2023	0	21	27	19	30	27	29	30	30																						
<p>2</p> <p>Projet d'école</p> <p>20 min</p>	<p style="text-align: center;">❖ <b><u>La présentation du projet d'école 2021/2025 :</u></b></p> <p>Ce projet a été élaboré à partir du bilan du précédent et au regard des orientations académiques comme des besoins ressentis. La mise en œuvre des différentes actions a débuté mais a été freinée ces deux dernières années, par le contexte sanitaire. Les actions de l'enjeu n°2 notamment (portant sur le climat scolaire) sont plus particulièrement investies cette année.</p> <p>La présentation en diaporama permet de comprendre les enjeux et leur enracinement dans les objectifs fixés par le projet académique.</p>																														
<p>3. Projets et actions</p> <p>20 mn</p>	<p>❖ <b><u>Les actions et projets 2023 :</u></b></p> <p>La directrice projette le document récapitulatif des projets de l'école, et les actions par lesquelles ils se traduisent :</p> <p>Différents parcours se mêlent dans un même projet. Le partage d'un objectif de réalisation commun, qu'il soit artistique, sportif ou citoyen, engage des compétences en EMC.</p> <p>Le contexte sanitaire permet à nouveau les nombreuses actions.</p> <p><b>Projets menés :</b></p> <p><b>Cycle 1 :</b></p> <p>➤ <b>Projet BASKET :</b> en lien avec le label génération 2024 et l'USEP, une passerelle avec le comité 35 de Basket et l'association sportive de Boisgervilly est mise en place. 5</p>																														

séances, avec la participation de membres du club ont été proposées au gymnase à toutes les classes de maternelle (séances réinvesties en salle de motricité par les enseignants).

- **Le projet ciné-jeunes** : mené pour la 6<sup>ème</sup> année. Animations de qualité, appréciées tant des élèves de maternelle que des enseignants.
- **Matinée familles** : proposée une fois par période, la quatrième s'est tenue le 31/03. Ce moment apprécié de tous, se veut un temps convivial pour les parents ou autres membres de la famille qui y participent.
- **Sortie prévue, pour visiter un château fort le 16 mai 2023**. Les animations prévues regrouperont les différents niveaux de maternelle.

➤ **Cycle 2 :**

➤ **Le projet de sortie avec nuitée pour les 4 classes de cycle 2** : il se déroulera les 19 et 20 juin à Pléneuf Valandré, avec une nuitée sur place, et permettra des activités Landart, pêche à pied, et une sortie au Cap Fréhel.

➤ **Journée du handicap à Montauban de Bretagne, jeudi 23 mars** : tous les CE2 ont été regroupés pour y participer. Le bilan très positif, porte sur l'organisation comme sur le programme. Ce temps fort sensibilise aux différentes formes de handicaps en pratiquant différents handisports.

➤ **Le projet ciné-jeunes** : il concerne l'ensemble du cycle. Bilan positif pour la qualité de l'animation. Ce projet vise à apprendre à mieux comprendre et interpréter les films sélectionnés.

**Cycle 3 :**

➤ **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>** :

Des projets communs avec des 6<sup>èmes</sup> du collège public de Montauban sont proposés pour cette liaison, dont un défi-maths numérique.

- **« Coin du beau » (GS-CM2)** : un thème par mois.

Des reproductions d'œuvres sont exposées dans des cadres présents dans les locaux, et donnent lieu à des apprentissages (description et présentation orale).

- **sortie avec nuitées** : classe de neige en Auvergne, à la BOURBOULE, 58 élèves ont bénéficié du séjour du 29/01 au 04/02. La semaine s'est bien déroulée, dans de bonnes conditions climatiques et d'organisation. Une exposition, ouverte aux familles, est prévue pour le vendredi 14/04, 18h15. Merci aux encadrants dont la rigueur a été une aide précieuse !

Mme BOUTIER relate toutefois un incident majeur avec une famille qui n'a pas respecté les conditions d'accueil définies en amont (en fournissant un téléphone portable à son enfant). Cet incident a, lors des échanges tenus au retour du séjour, valu à l'enseignante une altercation et des insultes.

Mme TREGOUET, déplore cet incident, et souligne l'engagement de Mme BOUTIER.

Elle rappelle la reconnaissance de l'ensemble des familles à l'égard d'une équipe enseignante engagée et dynamique, dont les projets sont appréciés par l'entière communauté parentale.

- **Le permis vélo : L'APER**
- **Les premiers gestes qui sauvent : l'APS**

Ces deux actions engagées dans un calendrier pluri-annuel s'appuient sur des organismes extérieurs. La difficulté actuelle est le coût financier. Aussi des solutions de proximité sont recherchées pour ne pas engager le budget « sortie », tout en proposant

une formation adaptée et de qualité.

**Les projets inter-classes :**

- **école « label numérique » : utilisation variée dans les classes des tablettes numériques**
  - **Le carnaval** : sans aucun caractère obligatoire, les élèves sont venus déguisés le 28/02. Pendant la récréation, un petit défilé et une danse des maternelles ont eu lieu dans la cour.
  - **Festival du livre** : il s'est tenu du 23 janvier au 2 février. Ce moment permet un apport en livres pour l'école, et un temps convivial avec les familles, auquel nous avons dû renoncer pendant deux ans, du fait des contraintes sanitaires. Le bénéfice bien que correct, (traduit en dons de livres pour les classes) n'est pas la priorité : le temps fort permet d'entretenir la culture du livre.

**Bilan des ventes :**

Bilan 2023 : environ 950  
Bilan 2022 : 951  
Bilan 2021 : environ 1000  
Bilan 2020 : 1052  
Bilan 2019 : 1197  
Bilan 2018 : 1 154

Le bénéfice de cette vente représente un don de livres d'une valeur approximative de 20 euros par classe.

**L'exposition MONDRIAN** : effet positif de l'engouement des élèves dans un projet commun, valorisé.

**Le défi maths** : des actions engagées dans les différentes classes, ce qui donnera lieu à un certificat de participation pour chaque élève, en vue de la remise de diplôme de fin d'année.

**EPS et EMC :**

➤ **Le cycle de séances de natation reprend.** proposition qui n'était plus attendue, les classes de cycle 2 et 3 (cohortes du CE1 au CM2) vont pouvoir bénéficier de séances d'apprentissage de la natation à la piscine de St Méen, récemment réouverte. La municipalité permet cette reprise en finançant, cette année scolaire, le transport, en plus des séances. Le coût du transport a été limité par le regroupement des classes sur les mêmes créneaux horaires. Mais ce financement traditionnellement pris en charge par l'APE représente une charge supplémentaire pour la municipalité. Une rencontre entre le bureau de l'APE et la municipalité est envisagée pour évoquer le retrait de l'APE sur cette charge financière. Mme DONNART précise qu'en cas de difficultés de financement des différentes actions, le choix ne pourra se porter sur les actions qui n'ont pas un caractère obligatoire (sortie avec nuitée) au détriment d'enseignement obligatoire tel que la natation.

Cela conduirait, le cas échéant, à un désengagement de l'équipe à reproduire les sorties avec nuitées (tel que le séjour à la Bourboule).

	<p>Mme DONNART a communiqué avec les familles pour l'accompagnement des élèves à la natation. Elle renouvelle les remerciements vers la municipalité pour le financement des transports traditionnellement assuré par l'APE (en plus des séances).</p> <p>➤ <b>Une semaine olympique : dans le cadre du label école « Génération 2024 », les classes auront, chacune, à organiser un temps fort à l'occasion de la semaine SOP du 3 au 8 avril. Mme DONNART rappelle l'adhésion nécessaire à l'USEP (financée par la municipalité), condition sine qua non de la labellisation et participation à ces temps forts.</b></p>
<p>4.Présentation des dispositifs d'aide et de suivi des élèves au cours de la scolarité</p> <p>20 mn</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Le parcours scolaire :</u></b></p> <p><b><u>Le suivi des élèves :</u></b> présentation des différentes modalités.</p> <p><b><u>Les évaluations nationales CP :</u></b> présentation des résultats. Les rencontres avec les parents ont permis de compléter ces résultats d'observations sans doute plus justes du niveau des élèves, dans le cours des apprentissages en classe.</p> <p><b><u>Les évaluations continues :</u></b> Les différents supports à la transmission</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret de réussite</li> <li>• LSU (consultation possible via Educonnect)</li> <li>• Le suivi des élèves s'effectue de façon régulière, en conseils de cycles.</li> </ul> <p>Une plus grande attention est portée à la continuité des apprentissages. : dès la rentrée, un relevé des élèves repérés ou signalés en difficultés, fait l'objet de communications vers le RASED. Un point étape est fait à chaque période.</p> <p>Pour aider les élèves en difficultés différents dispositifs d'aide existent, et différents partenaires peuvent être sollicités :</p> <p><b><u>Les dispositifs</u></b></p> <p>La directrice présente la maquette disponible sur le Site EDUSCOL « livret école inclusive ». 4 dispositifs sont présentés : <i>PAP (plan d'accompagnement personnalisé), PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), PAI (projet d'accueil individualisé), PPS (projet personnalisé de scolarisation).</i></p> <p>Actuellement, 8 PPRE sont en cours, 3 PAP sont effectifs et 2 en attente de validation par le médecin scolaire.</p>

## Les partenaires

- **Mme DEMETRIS psychologue de l'Education nationale** est sollicitée en premier lieu lorsque des difficultés sont observées.

Un premier recueil de données permet de communiquer les observations de l'enseignant. Lors d'une rencontre un bilan va être produit et conduira à des préconisations (aménagement des apprentissages ou conseils pour une aide extérieure, comme un suivi en orthophonie, en psychomotricité ou psychologie).

Si besoin une réunion en **équipe éducative** est proposée pour permettre aux différents intervenants auprès de l'enfant de se rencontrer, de confronter les observations et de déterminer de possibles orientations. 6<sup>ème</sup> traditionnelle, ou SEGPA ou ULIS, ou IME ( pour les élèves ayant des troubles avérés).

Rappel : « Les ULIS accueillent des élèves qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du premier ou second degré, d'une scolarisation adaptée mais dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation dans une classe ordinaire.

Les ULIS permettent la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). L'orientation en ULIS est proposée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). »

L'intervention du RASED auquel appartient la psychologue est également une possibilité. Les actions des maîtres « E » se concentrent souvent sur des groupes scolaires avec des besoins nombreux.

- En cas de reconnaissance de besoins spécifiques, la prise en charge se fait par la **MDPH**, dont Mme TRELUYER **est la référente** au sein de la circonscription.

Elle aide à la constitution des dossiers, et mène les réunions qui permettent le suivi de la scolarité pour les élèves reconnus en situation de handicap.

Pour obtenir cette reconnaissance et les aides possibles de la MDPH (aide humaine et matérielle), un dossier appelé GEVASCO est à constituer par la famille.

Actuellement, 1 élève bénéficie d'un accompagnement AVS, dans le cadre d'un dossier MDPH, 1 élève bénéficie de matériel pédagogique adapté et 1 dossier nouveau a été soumis à la MDPH.

15 équipes éducatives ont permis un suivi renforcé des élèves ciblés et de la mise en place si besoin des PAP. Les PAP répondent à une difficulté ciblée (identifiée par les professionnels de santé (médecin scolaire, orthophoniste, psychomotricien...). Ils sont mis en place à la demande de la famille ou de l'école en appui sur les observations des professionnels et après accord du médecin scolaire.

Le PAP à la différence du PPRE suit l'élève tout au long de sa scolarité quand le PPRE propose une aide ponctuelle de quelques mois.

	<p>Actuellement donc, 1 PPS AVS, un PPS matériel, 3 PAP + 2 en attente ; 8 PPRE</p> <p><b><u>La continuité des apprentissages :</u></b></p> <p>Pour renforcer la continuité dans le parcours de l'élève, les conseils de cycles déjà existants s'accompagnent à présent de conseils école/collège, qui accentuent la liaison nécessaire entre ces deux lieux de scolarité. Mme BOUTIER présente deux temps forts dans cette liaison :</p> <p>la visite du collège prévue le 16 mars, toute la journée, a reposé sur un projet mathématique avec une classe de 6<sup>ème</sup> : rallye calcul informatique, et géométrie à l'occasion de la semaine des mathématiques avec l'enseignante Mme LEROY, ainsi qu'un projet autour du chant avec Mme BOSSE. La découverte du self avec le tutorat des 6èmes permet une anticipation sereine, du passage au collège.</p> <p><i>La participation aux conseils école-collège du 10 octobre et du 30 mai : les enseignants de CM1-CM2 participent traditionnellement à ce conseil.</i></p> <p><i>Les démarches nécessaires pour l'inscription des élèves en 6ème sont effectuées sur AFFELNET. Une demande de dérogation a été déposée.</i></p> <p><i>Mme DONNART souligne le lien avec les actions présentées précédemment (axe 2 du projet d'école) qui visent à renforcer la communication (de l'école vers les familles et au sein de l'équipe) pour une meilleure qualité de suivi des apprentissages.</i></p>
<p>5. Sécurité des élèves à l'école</p> <p>Bilan des modalités du PPMS et de l'exercice de mise en situation</p> <p>10mn</p>	<p><b>Sécurité à l'école :</b></p> <p>Le PPMS intrusion attentat.</p> <p>Un premier exercice a été réalisé mardi 3 octobre, avec une mise en situation de barricadement, un deuxième réalisé le 14 novembre 2022 avec une mise en situation de fuite.</p> <p>Chaque famille a reçu une information le 26 septembre. Les dates et contenus des exercices ont été précisés le 3/10/22.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▢ La gendarmerie est informée de ces exercices et l'académie destinataire du protocole.</li> <li>▢ Le PPMS risques majeurs est prévu le 04/05/2023. Cet exercice de confinement permet de répondre au développement des gestes appropriés, tant en cas de risques majeurs (climatiques ou autres), que de danger à l'extérieur de l'école. L'exercice fera l'objet d'une concertation entre les enseignants pour définir le rôle de chacun. Cette mise en situation se fera avec un confinement dans la zone définie dans le protocole, chaque enseignant étant averti par SMS du début et de la fin de l'exercice.</li> </ul> <p>D'autre part, un deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu en période 3 de façon à mettre les élèves en situation sans avertissement.</p> <p>Un exercice incendie est également prévu sur le temps périscolaire</p>
<p>. Fonctionnement de l'école</p>	<p>L'agrandissement des bâtiments :</p> <p>L'inauguration est prévue le samedi 15 avril à 10h, devant notamment les partenaires</p>

15 min	<p>financiers. Les travaux sont presque terminés, les derniers ayant lieu avant le 15/04.</p> <p>Les nouveaux bâtiments seront donc opérationnels pour la rentrée septembre 2023, avec le péri-scolaire qui revient entièrement sur le site de l'école.</p> <p>M. Piedvache remercie l'équipe scolaire et péri-scolaire pour les adaptations qui ont été consenties durant ses travaux, qui s'achèvent.</p>
<p>7. Les actions de l'APE</p> <p>15mn</p>	<p>Mme GOURLAY président de l'APE présente l'ensemble des actions menées et à venir de l'APE de BOISGERVILLY. Il indique que malgré le contexte, l'action de l'APE s'adapte et reste dynamique.</p> <p>Les actions financées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les festivités de Noël</li> <li>• le spectacle de Noël</li> <li>• La sortie avec nuitées cycle 3</li> <li>• La sortie avec nuitée cycle 2</li> </ul> <p>Action relancée : repas créole en novembre 2022. Bilan décevant sur le plan de la participation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de chocolats et saucissons : réussite.</li> <li>• Braderie de puériculture, succès de participation</li> <li>• collecte ferraille : bilan satisfaisant</li> <li>• succès de la vente de brioches</li> </ul> <p>A venir : vente de torchons (illustrés par les élèves) / vente de gâteaux bijoux/ fête de plein air le 24 juin.</p> <p>L'équipe enseignante exprime à nouveau sa reconnaissance pour l'action de l'APE, qui permet la réalisation de nombreux projets de classe (les sorties avec nuitées notamment, dont la réalisation n'est possible que grâce à cette implication de l'APE).</p>
<p>8. Questions diverses</p> <p>15 mn</p>	<p>Mme THOUAULT relaie une remontée de questions de parents sur le civisme attendu des parents qui déposent leurs enfants à l'école le matin, certains comportements étant dangereux et désorganisant la circulation (en s'arrêtant sur le giratoire, à proximité du petit parking).</p> <p>La date du prochain conseil d'école est proposée le: <b>jeudi 15 juin 2023 à 18h</b></p>

Procès-verbal établi le  
28/03/2023

Le président,  
directeur de l'école,

Nom : **Mme DONNART**

Le secrétaire de séance,

Nom : **M ROLLAND-MARMIER**